

PLAN DE RÉSILIENCE EAU

JUIN 2023

Pour adapter le territoire au changement climatique



LORIENT
AGGLOMÉRATION

www.lorient-agglo.bzh

Juin 2023

SOM MAI RE

3 Contexte du changement climatique et de prise de conscience des enjeux liés à la ressource en eau

4 Un épisode historique à l'échelle nationale

5 Un territoire qui s'organise pour relever les défis

6/7 Impacts du changement climatique sur les milieux, les métiers de l'eau, les ouvrages exploités

8 Méthodologie d'élaboration d'un plan d'actions en faveur de la résilience eau

9/10 Synthèse du Plan de Résilience Eau de Lorient Agglomération

11/30 Les objectifs et actions du Plan de Résilience Eau en détail

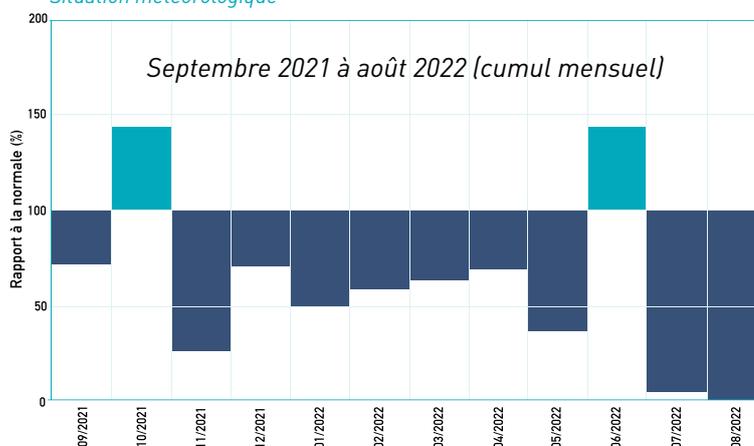
CONTEXTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE PRISE DE CONSCIENCE DES ENJEUX LIÉS À LA RESSOURCE EN EAU

L'année 2022 aura été marquée par un épisode de sécheresse correspondant sensiblement à celui de 1976, rappelant à chacun que la ressource en eau n'est pas inépuisable et que chaque goutte peut compter.

Dans le Morbihan, successivement, le Préfet a pris des arrêtés de vigilance (le 4 mai), d'alerte (le 15 juillet), d'alerte renforcée (le 28 juillet) puis de crise (le 12 août), conduisant à la mise en œuvre de restrictions progressives des usages de l'eau en application de l'arrêté cadre sécheresse départemental. Ces mesures ont impacté les particuliers, comme les activités économiques et agricoles ainsi que celles des collectivités. Elles ont été levées totalement le 3 novembre.

Pour assurer la continuité de la production d'eau potable à l'été, Lorient Agglomération a dû solliciter des dérogations aux autorisations de prélèvements dans le Scorff et le Blavet qui ont été utilisées respectivement 50 jours et 27 jours.

Extraits présentation CGRE Morbihan août 2022
Situation météorologique



- Depuis septembre 2021, tous les mois ont été déficitaires sauf octobre et juin
- Le mois de juillet et la 1^{ère} décade d'août, historiquement secs, ont creusé fortement le déficit hydrique déjà existant

EAU POTABLE LORIENT AGGLOMÉRATION QUELQUES CHIFFRES 2021

10 497 897 m³
d'eau potable facturés (hors vente en gros)

104 981
branchements

Sur le territoire de Lorient Agglomération en 2021, 90% des usagers du service eau potable, étaient des particuliers, des artisans, des commerçants ou des agriculteurs et consommaient 64% des volumes d'eau mis en distribution.

La consommation moyenne d'un foyer était de 71 m³/an.

45 usagers consomment plus de 6000 m³/an et représentent 14% de la consommation totale facturée.

Le cas particulier de l'île de Groix

Dès le 3 juin 2022, l'île de Groix a été placée en crise sécheresse. La retenue de Port-Melin accusant un déficit d'environ 20 000 m³ dès le printemps, Lorient Agglomération a dû prendre des mesures exceptionnelles pour garantir l'alimentation en eau potable de l'île. Une unité de dessalement d'eau de mer a notamment été mise en service temporairement afin de compléter le niveau de la ressource, du 3 août au 27 octobre 2022. Les baisses de pression sur les réseaux de distribution d'eau potable et les actions de communication engagées ont permis d'économiser 14% des volumes d'eau habituellement consommés sur l'île en juillet et 21% en août.

UN ÉPISODE HISTORIQUE À L'ÉCHELLE NATIONALE

A l'échelon national, l'été 2022 aura raisonné comme un « électrochoc » vis-à-vis de la gestion de la ressource en eau, incitant tous les acteurs à réinterroger leurs pratiques et à réfléchir sur la mise en œuvre de plans d'actions visant sur chaque territoire à s'adapter au changement climatique, notamment sur la problématique Eau.

« Notre utilisation de l'eau se fait sous des formes très variées et parfois complexes à quantifier. Dans le domaine des statistiques, elle peut être caractérisée par deux types d'indicateurs : les prélèvements et les consommations ou prélèvements nets.

Les prélèvements correspondent à l'eau douce extraite de sources souterraines ou de surface, pour les besoins des activités humaines. En France, on estime qu'environ 33 milliards de m³ sont prélevés chaque année (hors hydroélectricité) [...]

D'un point de vue statistique, la consommation d'eau ou prélèvements nets correspond à la partie de l'eau prélevée et non restituée aux milieux aquatiques : il s'agit principalement de l'eau évaporée ou incorporée dans le sol, les plantes ou les produits. Elle est estimée à 4,1 milliards de m³ par an, soit 12 % des prélèvements. La part d'eau consommée est très variable selon les usages [...] et selon les territoires.

Connaître la consommation d'eau s'avère primordial pour évaluer la capacité de la ressource à se renouveler. »

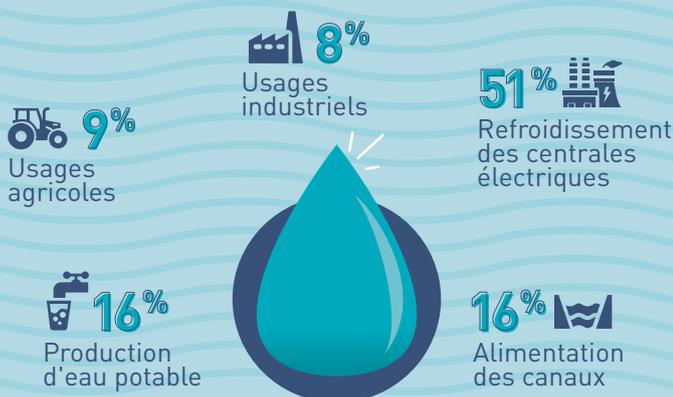
Extraits de la note du 29 mars 2023 produite par le commissariat général au développement durable

USAGE DE L'EAU EN FRANCE

PRÉLÈVEMENT

Moyenne 2010/2019

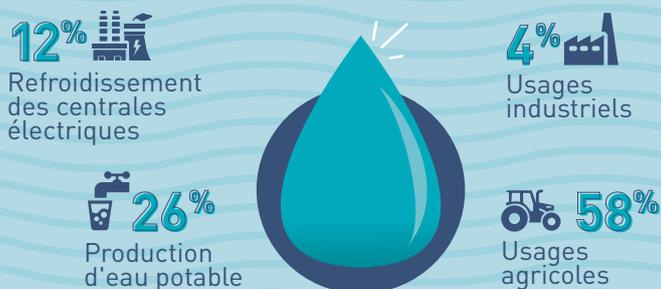
32,8 milliard de m³ d'eau douce prélevés



CONSOMMATION

Moyenne 2010/2019

4,1 milliard de m³ d'eau douce consommés



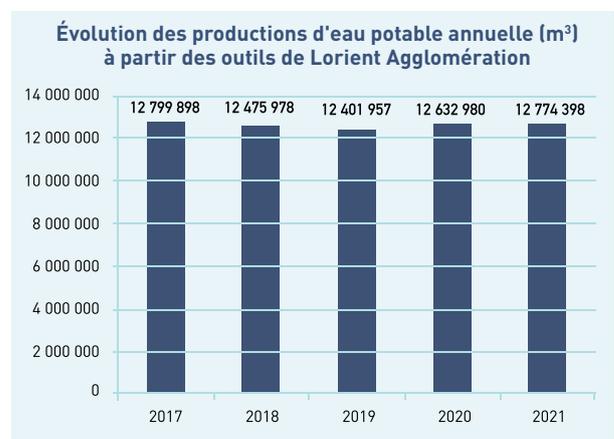
UN TERRITOIRE QUI S'ORGANISE POUR RELEVER LES DÉFIS

Le changement climatique augmente la fréquence des épisodes de sécheresse et des événements pluvieux intenses (rappelons les pluies des 2 juillet 2018, 9 novembre 2019, 17 juin 2020 et 8 mars 2023, qui ont induit des ruissellements importants et des inondations de certains quartiers de l'agglomération). Le territoire et ses acteurs doivent s'organiser pour être plus résilients et relever les enjeux suivants :



Enjeu de disponibilité de la ressource pour couvrir les usages existants et à venir :

- Recherche de ressources alternatives pour certaines activités, dont la production d'eau potable, l'arrosage des golfs, la défense incendie, l'irrigation agricole, l'hydrocurage des réseaux d'assainissement, notamment au regard du retour d'expérience de la sécheresse 2022.
- Maintien du développement des activités économiques et touristiques ainsi qu'une capacité d'accueil de nouveaux usagers tout en préservant les ressources en eau du territoire.
- Stockage de l'eau à la parcelle, dans les sols et les terres agricoles pour garantir la qualité agronomique des sols, l'approvisionnement des nappes et cours d'eau.



Enjeu de qualité d'eau

- Maintien de la diversité des ressources en eau du territoire (notamment captages souterrains et zones humides).
- Protection de la ressource, des milieux naturels et maintien des débits dans les milieux aquatiques afin de favoriser la biodiversité (cours d'eau, zones humides, site Natura 2000 du Scorff).



Enjeu de fourniture d'une eau potable en quantité et en qualité suffisante à un coût économique acceptable pour les usagers

Enjeu de lutte contre les inondations et le ruissellement

GOURVERNANCE DE L'EAU LORIENT AGGLOMÉRATION

Un peu d'histoire... Lorient Agglomération s'est lancée dans une étude volontariste de transfert des compétences eau, assainissement, gestion intégrée de l'eau et eaux pluviales en 2010 après avoir fait le constat que l'eau était au centre de ses politiques fondamentales (développement économique, maritime, touristique et protection de l'environnement) et qu'elle n'avait pas la maîtrise ni qualitative, ni quantitative de la ressource en eau. Au regard des usages de l'eau sur le territoire, elle s'est dotée des compétences eau potable, assainissement des eaux usées et gestion intégrée de l'eau dès le 1^{er} janvier 2012 afin de garantir la cohérence et l'efficacité de ses actions. La compétence eaux pluviales urbaines a été transférée au 1^{er} janvier 2018. La compétence GEMAPI prise en exercice propre en janvier 2018 est venue compléter ce dispositif avec une action qualitative et quantitative à l'échelle des bassins versants.

IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES MILIEUX, LES MÉTIERS DE

IMPACTS des épisodes de sécheresse



IMPACTS des fortes chaleurs

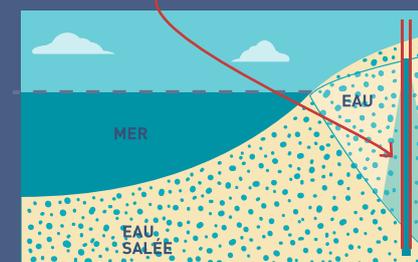


CHANGEMENT CLIMATIQUE

IMPACTS des événements météorologiques + intenses



En cas de delestage électrique = Mise à l'arrêt des équipements pendant + de 2 heures



+ pollution des nappes par des chlorures

17
CI
35.45

Impact sur la biodiversité



Manque d'oxygène, développement de cyanobactéries



Restrictions = Interventions limitées sur les cours d'eau

EMENT CLIMATIQUE

L'EAU, LES OUVRAGES EXPLOITÉS

Équipements
électro-mécaniques
+ chaleur =

Baisse de
performance

EMENT TIQUE

IMPACTS

des évènements pluvieux
+ intenses + fréquents



Inondations, débordement
de cours d'eau,
submerssions marines



+ d'eaux parasites
dans les eaux usées

- Surdébits,
surconsommation d'énergie
- Diminution
des performances
des stations d'épuration
- Usure prématurée
des infrastructures

Nécessité de
redimensionnement et
d'adaptation des infrastructures



IMPACTS relations usagers

0800 100 601



Réclamations
contentieux

Risque de rejet direct des eaux
usées et des eaux pluviales dans
le milieu = pollution (coquillages,
baignade...)



Mouvements de terrain
= casses sur **les réseaux**



MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE LA RÉSILIENCE EAU

A la suite de l'été 2022, différents acteurs ont présenté leurs plans d'actions afin de préserver la ressource en eau.

Dès octobre 2022, l'Assemblée Bretonne de l'Eau (Région Bretagne) a publié son plan d'actions (pack breton de l'eau) construit en 6 volets. La FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies, dont Lorient Agglomération est membre) a proposé, en décembre 2022, 15 recommandations pour une meilleure gestion de l'eau détaillées en 3 questions (pourquoi ? comment ? quand ?).

Le 30 mars 2023, le Président de la République a présenté le plan Eau du Ministère de la Transition Ecologique en 53 mesures et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a publié dès le 1^{er} avril, 4 appels à projets en lien avec ces actions.

PLAN EAU DU GOUVERNEMENT (30 MARS 2023)

Objectif de sobriété

(- 10% d'eau prélevée d'ici 2030 par rapport à 2019)



Passage de 1 à 10% d'eau réutilisée

d'ici 2027 via le déploiement de 1000 projets en lien avec les collectivités



Organisation des 53 mesures autour de 5 axes :

Inscrire

la sobriété dans tous les usages et dans la durée

Investir

massivement dans la réutilisation des eaux usées

Lutter

contre les fuites et moderniser les réseaux d'eau potable

Développer

une " tarification progressive et incitative de l'eau "

Planifier

les usages de l'eau et accompagner les transformations des filières très consommatrices,

À l'occasion de la réunion annuelle de la Direction Eau et Assainissement le 24 novembre 2022, sous le pilotage de 3 animatrices d'ALOEN, les agents présents (110 environ) ont effectué un travail en sous-groupes sur les effets du changement climatique sur leurs métiers de l'eau et ouvrages exploités et sur les actions déjà en cours ou à engager pour rendre le système plus résilient.

Ce premier travail a ensuite été amendé par différentes directions de Lorient Agglomération (Direction Nature Santé Environnement, Direction Planification et Dynamiques Urbaines, Mission Plan Climat Risques Résilience) et a servi de base à un atelier monté par la mission Plan Climat Risques Résilience avec le concours du bureau d'études NEPSSEN organisé le

4 mai 2023 auquel ont participé différents acteurs du territoire dont des agents et élus de Lorient Agglomération agissant dans différents domaines (aménagement, eau et assainissement, nature santé environnement, urbanisme, habitat, agriculture, énergie, climat, développement économique), et leurs prestataires (eau, activités nautiques et plaisance), les chambres consulaires (Agriculture, Commerce et Industriel), services de l'Etat (Agence Régionale de Santé, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), des représentants des Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du territoire, des scientifiques de l'université de Rennes 1 et 2, dans le but d'élargir et de partager au mieux les enjeux et actions à déployer.

SYNTHESE DU PLAN DE RESILIENCE EAU DE LORIENT AGGLOMERATION

5 Axes | 13 Objectifs | 48 Actions

à destination de l'ensemble des acteurs du territoire sur les volets
quantitatifs et qualitatifs de la ressource



AXE 1 Renforcer la gouvernance de l'eau dans les approches transversales et des documents structurants

Objectif 1.1 - Définir des orientations stratégiques pour l'eau dans les documents de planification

Objectif 1.2 - Conforter la gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants

Objectif 1.3 - Partager les enjeux de l'eau dans toutes les politiques de Lorient Agglomération



AXE 2 Promouvoir la connaissance et la recherche pour mieux s'adapter au changement climatique

Objectif 2.1 - Améliorer la connaissance pour une meilleure gestion de l'eau

Objectif 2.2 - Soutenir la recherche et l'innovation



AXE 3 Encourager la sobriété des usages de l'eau

Objectif 3.1 - Informer sur les enjeux de gestion et de préservation des ressources en eau et accompagner les économies d'eau pour tous les acteurs

Objectif 3.2 - Développer une tarification incitative et délivrer un service de qualité à un coût économiquement acceptable

Objectif 3.3 - Mieux mesurer les consommations et économies d'eau des usagers



AXE 4 Optimiser la disponibilité de la ressource en eau

Objectif 4.1 - Sécuriser l'approvisionnement en eau potable

Objectif 4.2 - Promouvoir l'utilisation des eaux non conventionnelles ou eau de mer

Objectif 4.3 - Favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols afin de lutter contre les inondations, l'érosion des sols et de réguler la recharge des nappes phréatiques



AXE 5 Préserver la qualité de l'eau et restaurer les écosystèmes

Objectif 5.1 - Diversifier les ressources pour l'alimentation en eau potable

Objectif 5.2 - Limiter les surcharges hydrauliques des réseaux d'assainissement et préserver le milieu récepteur



Les actions de résilience peuvent être classées selon trois modalités

Sobriété



Actions destinées à prioriser les besoins en eau potable essentiels selon les usages, à inciter les usagers à réduire les consommations ou actions engagées sur le patrimoine de la Direction Eau et Assainissement, conduisant directement à une réduction des prélèvements d'eau dans les ressources.

Efficacité



Actions en faveur d'une meilleure connaissance des enjeux de l'eau et à un partage de ces informations ou actions engagées sur le patrimoine de la DEA (réseaux et unités de traitement eau potable et assainissement) conduisant indirectement à favoriser la limitation des consommations d'eau, ou actions qui concourent à favoriser la recharge des nappes ou la qualité des eaux et des milieux.

Solutions alternatives



Actions qui permettent de mettre en œuvre des solutions autres que le recours systématique à l'eau potable (recyclages d'eaux de process, récupération d'eaux pluviales, réutilisation des eaux usées traitées, eau de mer) voire solutions techniques qui remettent en cause les pratiques des aménageurs notamment via le développement des Solutions Fondées sur la Nature (alternative au développement du tout tuyau en matière d'eau pluviales par exemple ou mise en œuvre de l'assainissement non collectif).



LES OBJECTIFS ET ACTIONS DU PLAN DE RÉSILIENCE EAU EN DÉTAIL



OBJECTIF 1.1



Définir des orientations stratégiques pour l'eau dans les documents de planification

N°	LIBELLE ACTION	LIEN avec PLAN EAU Etat
1.1.1	<p>Prendre en compte les enjeux de l'eau dans les documents de planification urbaine, en promouvant une gouvernance politique partagée autour des choix stratégiques tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La capacité d'accueil du territoire. • La limitation de l'artificialisation des sols et la promotion de solutions fondées sur la nature (villes éponges), notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN), objectif fixé pour 2050 dans la loi "climat et résilience" du 24 août 2021. • La généralisation de coefficients de pleine terre ou de biotope ambitieux dans l'ensemble des documents de planification, la préservation ou le développement d'espaces de nature en ville (voiries publiques et places notamment). • Une plus forte protection des zones humides. • La création d'espaces de renaturation à grande échelle (pour zones humides ou développement d'agroforesterie) ; • La préservation des grands ensemble agro-naturels dans un objectif d'adaptation du territoire au changement climatique et l'opportunité de développer dans ces espaces protégés identifiés dans les SCOT des périmètres de protection des espaces agricoles et naturels (PAEN - outil assurant la protection de ces espaces sur le long terme via un programme d'actions), • Un travail à l'échelle intercommunale sur la trame bleue (renaturation de cours d'eau). <p>Intégrer ces éléments dans le SCOT et les PLU.</p> <p>MOTS CLÉS : gouvernance, transversalité, coopération, planification, urbanisme.</p>	
1.1.2	<p>Définir et mettre en œuvre une politique communautaire en matière de Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP), en lien étroite avec le schéma directeur eaux pluviales, véritable levier pour l'adaptation des villes au changement climatique, impliquant différentes directions de Lorient Agglomération.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poser les bases de la GIEP dans une délibération cadre soumise au Conseil Communautaire ; • Adhérer au REseau Des Acteurs de la Gestion Intégrée des Eaux de l'Ouest REDAGIEO, afin que Lorient Agglomération bénéficie de partage d'expériences, d'échanges techniques, de formation et de méthodologie pour mener à bien ses projets en faveur d'une gestion optimisée des eaux pluviales ; • Mettre en œuvre les principes de la GIEP immédiatement sur tout le territoire sans attendre les révisions des zonages d'assainissement des eaux pluviales liés aux PLU ; • Accompagner le déploiement de la politique de Gestion Intégrée des Eaux Pluviales par des sessions de formation des élus, aménageurs, agents de Lorient Agglomération et des communes (services techniques notamment) avec l'aide du réseau REDAGIEO. • Intégrer, dans l'ensemble des PLU et zonages eaux pluviales, les enjeux forts de la GIEP impliquant le zéro rejet (rétention à la parcelle, dimensionnée selon une période de retour des pluies définie) et accompagner les prescriptions réglementaires de livrets techniques de réalisations (ex de la Rochelle). • Développer un guide de la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales spécifique à Lorient Agglomération à destination des aménageurs publics (y compris porteurs des directions de l'agglomération) et privés, des architectes et des particuliers en situation de dépôt de permis de construire) et construire une boîte à outil « GIEP » mobilisable dans le cadre de l'animation locale pour les acteurs du territoire de Lorient Agglomération. • Réaliser une étude de densification et de limitation de la consommation d'espaces perméables. <p>Elargir la réflexion sur la GIEP à l'échelle des 30 communes du SCOT (Lorient Agglomération, Communauté de Communes Bellevue Blavet Océan) dans un premier temps, voire à d'autres territoires partageant des enjeux de milieux et de production d'eau potable avec Lorient Agglomération. Intégrer les enjeux de la GIEP dans le SCOT, le cas échéant.</p> <p>MOTS CLÉS : efficacité, eaux pluviales, transversalité, anticipation, coopération, formation, planification</p>	

N°	LIBELLE ACTION	LIEN avec PLAN EAU Etat
1.1.2	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Poser les bases de la GIEP dans une délibération cadre soumise au Conseil Communautaire ; ▲ Adhérer au REseau des Acteurs de la Gestion Intégrée des Eaux de l'Ouest REDAGIEO, afin que Lorient Agglomération bénéficie de partage d'expériences, d'échanges techniques, de formation et de méthodologie pour mener à bien ses projets en faveur d'une gestion optimisée des eaux pluviales ; ▲ Mettre en œuvre les principes de la GIEP immédiatement sur tout le territoire sans attendre les révisions des zonages d'assainissement des eaux pluviales liés aux PLU ; ▲ Accompagner le déploiement de la politique de Gestion Intégrée des Eaux Pluviales par des sessions de formation des élus, aménageurs, agents de Lorient Agglomération et des communes (services techniques notamment) avec l'aide du réseau REDAGIEO. ▲ Intégrer, dans l'ensemble des PLU et zonages eaux pluviales, les enjeux forts de la GIEP impliquant le zéro rejet (rétention à la parcelle, dimensionnée selon une période de retour des pluies définie) et accompagner les prescriptions réglementaires de livrets techniques de réalisations (ex de la Rochelle). ▲ Développer un guide de la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales spécifique à Lorient Agglomération à destination des aménageurs publics (y compris porteurs des directions de l'agglomération) et privés, des architectes et des particuliers en situation de dépôt de permis de construire) et construire une boîte à outil « GIEP » mobilisable dans le cadre de l'animation locale pour les acteurs du territoire de Lorient Agglomération. ▲ Réaliser une étude de densification et de limitation de la consommation d'espaces perméables. <p>Elargir la réflexion sur la GIEP à l'échelle des 30 communes du SCOT (Lorient Agglomération, Communauté de Communes Bellevue Blavet Océan) dans un premier temps, voire à d'autres territoires partageant des enjeux de milieu et de production d'eau potable avec Lorient Agglomération. Intégrer les enjeux de la GIEP dans le SCOT, le cas échéant.</p> <p>MOTS CLÉS : efficacité, eaux pluviales, transversalité, anticipation, coopération, formation, planification</p>	Mesure 32 redynamisation filière génie écologique



OBJECTIF 1.2



Conforter la gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants

N°	LIBELLE ACTION	LIEN avec PLAN EAU Etat
1.2.1	<p>Renforcer la gouvernance de l'eau à l'échelle des bassins versants (SAGE SCORFF, BLAVET, ELLE ISOLE LAITA, RIA ETEL)</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Renforcer le poids des Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau et des Commissions Locales de l'Eau en clarifiant leur rôle et en légitimant leurs actions et prescriptions, ainsi que leur mission d'alerte vis-à-vis des milieux. ◆ Adapter les SAGE existants (actualisation) au regard des enjeux climatiques. ◆ Participer pour Lorient Agglomération aux échanges réguliers avec les structures porteuses des SAGE de son territoire tant en CLE que lors des commissions thématiques et fournir des données pour alimenter les réflexions et mises à jour des documents cadres des SAGE. <p>MOTS CLÉS : efficacité, gouvernance, planification, bassin versants</p>	<p>Mesures 9, 10 Objectifs bassins versants</p> <p>Mesure 33 sous sous-bassin versant instance de dialogue partage ressource</p> <p>Mesure 34 modernisation des SAGE, priorité usages</p>
1.2.2	<p>Conforter le rôle des instances de gouvernance mises en place par l'arrêté cadre sécheresse, régissant les modalités d'échanges entre les acteurs de l'eau du département du Morbihan et en particulier entre les producteurs d'eau (Comité Technique des Producteurs d'Eau, Comité de Gestion de la Ressource en Eau) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Participation de Lorient Agglomération à la rédaction de cet arrêté cadre, à ses évolutions et aux réunions du CGRE et du CTPE. ◆ Partage de données et de bonnes pratiques (outils de communication par exemple) entre acteurs de l'eau et notamment les producteurs d'eau afin d'anticiper les épisodes de crise et éclairer les décisions du CGRE. <p>MOTS CLÉS : efficacité, gouvernance, planification, bassin versants, eau potable</p>	<p>Mesure 33 sous sous-bassin versant instance de dialogue partage ressource</p>
1.2.3	<p>Renforcer les actions menées en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et promouvoir les échanges entre les structures.</p> <p>MOTS CLÉS : efficacité, gouvernance, planification, bassin versants, eau potable, agriculture</p>	



OBJECTIF 1.3



Partager les enjeux de l'eau dans toutes les politiques de Lorient Agglomération

N°	LIBELLE ACTION	LIEN avec PLAN EAU Etat
1.3.1	<p>Poursuivre et renforcer les échanges au sein de Lorient Agglomération entre directions, sur les enjeux de l'eau en lien avec les thématiques adaptation au changement climatique, santé/environnement et urbanisme/aménagement afin de mieux prendre en considération les enjeux d'alimentation en eau, les rejets, les milieux, l'impact sur la santé, dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme (SCOT, PLU).</p> <p>Promouvoir l'importance des documents existants que sont les zonages d'assainissement des eaux usées et eaux pluviales dans les projets d'aménagements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'organisation de réunions annuelles avec les directions ou missions en charge de l'aménagement (Direction Habitat et Aménagement Durable, Mission Nouveau programme national de renouvellement urbain / Expérimentations urbaines, mission Parc d'Activités Economiques) ; • Multiplier les échanges avec la Direction Planification et Dynamiques Urbaines et les chargés de PLU en particulier ; <p>💧 Poursuivre les réunions trimestrielles DEA / Direction Nature Santé Environnement afin de partager sur les sujets à enjeux communs.</p> <p>MOTS CLÉS : efficacité, connaissance, échanges, anticipation, planification</p>	
1.3.2	<p>Renforcer la mise en œuvre de la politique de l'eau et des milieux aquatiques par le biais des documents structurants de Lorient Agglomération (autres que les documents d'urbanisme et habitat), en garantissant la cohérence des actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> 💧 Plan Local Santé environnement : défi 4 - favoriser une eau, une alimentation et un air de qualité (besoin primaire) et chantier 8 portant sur le renforcement de la politique de l'eau et des milieux aquatiques ; 💧 Plan Climat Air Energie Territorial (chantier ressource en eau) ; 💧 Projet de Territoire ; 💧 Projet Alimentaire Territorial ; 💧 Plan Résilience Eau : tenue d'un comité de pilotage annuel et réalisation d'une revue de projet (suivi tableau de bord). <p>MOTS CLÉS : efficacité, eau, santé, environnement, coopération, anticipation, planification</p>	Mesure 53 compte-rendu Plan Eau semestriel
1.3.3	<p>Animer un réseau de sensibilisation destiné aux agents/élus de l'intercommunalité et des communes, s'appuyant sur le référent Plan de Résilience Eau et les agents en charge du conseil aux communes sur le volet eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> 💧 pour développer une culture commune des enjeux de l'eau dont la culture du risque sécheresse et inondations sur le territoire de Lorient Agglomération ; 💧 pour partager les documents cadres structurant l'action de l'agglomération en matière de gestion des ressources en eau et des milieux aquatiques (schémas directeurs eau potable, eaux usées et eaux pluviales, Contrats Territoriaux de Bassins Versants en lien avec les travaux des Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Plan Climat Air Energie Territorial, Plan Local Santé Environnement...) 💧 pour sensibiliser les communes à la nécessité d'associer la Direction Eau et Assainissement lors des révisions de PLU afin que les enjeux eau et assainissement soient intégrées aux réflexions dès le démarrage des études et à la nécessité de faire respecter ces zonages. <p>MOTS CLÉS : sobriété, efficacité, solutions alternatives, connaissance, anticipation, planification, transversalité, coopération, milieux, eau potable, assainissement, eaux pluviales</p>	



N°	LIBELLE ACTION	LIEN avec PLAN EAU Etat
2.1.1	<p>Développer des outils de suivi des prélèvements, productions et consommations d'eau sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Etablir des tableaux de bord de suivi des prélèvements, volumes produits et consommations à la semaine ou au mois selon les données disponibles (dont si possible, celles des Communautés de Communes Bellevue Blavet Océan et Auray Quiberon Terre Atlantique pour le suivi des exports), comparer les résultats à ceux des années précédentes et les tenir à jour ; ◆ Actualiser la modélisation des réseaux d'eau potable ; ◆ Assurer l'exploitation des outils de sectorisation, notamment afin d'analyser l'évolution des débits de nuit par secteur ; ◆ Etudier et mettre en œuvre tout complément au dispositif de sectorisation des réseaux par l'ajout de compteurs afin de suivre au mieux l'évolution des consommations par secteur ; ◆ Analyser l'impact de la sécheresse 2022 sur chaque secteur de distribution d'eau potable de Lorient Agglomération, afin de capitaliser sur ce retour d'expérience et mieux anticiper les épisodes de sécheresse à venir. <p>MOTS CLÉS : connaissance, anticipation, reporting, eau potable</p>	
2.1.2	<p>Développer une véritable gestion patrimoniale des réseaux et ouvrages d'eau et d'assainissement, sur la base des schémas directeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Déployer des outils de reporting pour les agents de terrain (localisation des bouchages, casses de réseaux et autres interventions) afin d'éclairer les choix en termes de renouvellement des réseaux (objectif de renouvellement de 1,15% du linéaire des réseaux eau et assainissement des eaux usées / an) et d'historiser les données dans le Système d'Information Géographique (outils nomades) ; ◆ Mettre en place un diagnostic permanent de l'ensemble des ouvrages et équipements d'assainissement et établir des bilans réguliers ; ◆ Inciter/sensibiliser les communes à prendre en compte de façon prioritaire les besoins en matière de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans l'établissement de leurs programmes de voirie, afin de rendre plus efficaces les investissements. <p>◆ Assurer le suivi des engagements des prestataires dans les marchés d'exploitation conclus quant à l'amélioration des performances de réseaux et ouvrages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marché d'exploitation des services d'eau potable (en vigueur en juin 2023) : <ul style="list-style-type: none"> - Secteur ouest : suivi des engagements en terme d'Indice Linéaire de Perte (ILP) par secteur de distribution et du rendement usine - Secteur est : suivi des engagements en terme d'Indice Linéaire de Perte (ILP) - Secteur nord : suivi des engagements en terme de débits minimum quotidiens par secteur. • Marchés d'exploitation des services d'assainissement de Lorient/Larmor-Plage et Plœmeur : suivi des objectifs de réductions d'eaux claires parasites et des engagements en termes de contrôles de branchements. <p>MOTS CLÉS : connaissance, anticipation, patrimoine, eau potable, assainissement, reporting</p>	<p>DEA Commune Prestataires DEA</p> <p>DEA</p>

N°	LIBELLE ACTION	LIEN avec PLAN EAU Etat
2.1.3	<p>Développer des outils de connaissance des masses d'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mettre en ligne un outil web-SIG de recensement des indicateurs de qualité des eaux de la rade de Lorient (élaboration en 2021-2022) ; ◆ Développer et renforcer les partenariats scientifiques et techniques pour améliorer la connaissance et les interactions entre milieux naturels souterrain et aériens : partenariat avec le Centre de Ressources et d'Expertise Scientifique sur l'Eau de Bretagne (CRESEB), l'Observatoire de l'Eau en Bretagne (OEB), et Rennes 1 / CNRS (observatoire hydrogéologique des masses d'eau aquifère de Guidel- Plœmeur depuis 1996), ◆ S'appuyer sur la démarche Habitat Milieu Usage Climat engagée par le Syndicat Mixte Blavet Scorff Ellé-Isole-Laïta sur le Blavet pour mieux appréhender la capacité du milieu à répondre aux usages tout en maintenant l'intégrité du milieu naturel, ◆ Développer les sciences participatives au travers du projet Européen Interreg Blue Transition pour développer une culture locale du grand cycle de l'eau (lien avec objectif 2.2). <p>MOTS CLÉS : connaissance, anticipation, qualité, reporting, milieux, aquifère</p>	DEA Commune Prestataires DEA
2.1.4	<p>Améliorer la connaissance des usages de l'eau et des prélèvements dans les milieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Conforter les connaissances en terme de répartition des usages de l'eau du territoire (particuliers, entreprises, agriculture) en compilant les données disponibles issues des études des différents acteurs de l'eau (scientifiques, Banque Nationale des Prélèvements quantitatifs en Eau, SMBSEIL, Direction Eau et Assainissement, Direction Nature Santé Environnement) et, si possible, élargir le diagnostic aux EPCI voisins, implantés sur des bassins versants communs à ceux de Lorient Agglomération (Quimperlé Communauté, Communauté de Communes de Bellevue Blavet Océan, Auray Quiberon Terre Atlantique) ; ◆ Améliorer la connaissance des prélèvements dans les milieux hors adduction eau potable (prélèvements agricoles, forages domestiques, prélèvements industriels) ; ◆ Sensibiliser les usagers et les offices notariaux ou chambres des notaires (possibilité d'intervention lors de ventes de biens) à la nécessité de déclarer les forages domestiques en mairie, puis sensibiliser les communes à celle de porter à la connaissance des services d'eau, les forages déclarés afin qu'ils puissent être suivis, voire qu'en fonction de la situation hydrologique de la commune et l'état du forage, des préconisations d'utilisation puissent être apportées à l'usager. 	Mesure 13 encadrement petits prélèvements
2.1.5	<p>Renforcer les échanges avec les services d'eau et d'assainissement voisins de Lorient Agglomération afin de favoriser les échanges de bonnes pratiques et les retours d'expériences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Organisation d'échanges réguliers avec les collectivités voisines (Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Quimperlé Communauté) entre les directions de l'eau et de l'assainissement afin d'échanger sur les pratiques et problématiques liées à leurs activités ; ◆ Echanges avec Eau du Morbihan, notamment autour de la convention de vente/achat d'eau, régissant le fonctionnement des interconnexions et renforçant la solidarité de Lorient Agglomération avec les collectivités adhérentes à EDM. <p>MOTS CLÉS : connaissance, anticipation, échanges, milieux, eau potable, assainissement, eaux pluviales</p>	

AXE 2

Promouvoir la connaissance et la recherche pour mieux s'adapter au changement climatique

OBJECTIF 2.2



Soutenir la recherche et l'innovation



N°	LIBELLE ACTION	LIEN avec PLAN EAU Etat
2.2.1	<p>Participation de Lorient Agglomération au programme Européen INTERREG Mer du Nord « Blue Transition » (2023-2025).</p> <p>L'objectif de ce programme trans-national est de favoriser la transition vers une gestion durable des eaux souterraines et des sols dans les régions côtières. Le programme se concentre notamment sur l'utilisation des terres, la qualité et la quantité de l'eau reliant les aires protégées urbaines, agricoles et naturelles. Le programme comprend par ailleurs un volet d'expérimentation sur la gouvernance pour faire évoluer les politiques publiques. Il est piloté par un consortium de 6 pays et de 22 partenaires sur une durée de 3 ans.</p> <p>Le projet français porté par Lorient Agglomération et le CNRS/Rennes I, est décliné sur 3 volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Connaître le territoire : capitaliser de la donnée sur la qualité des eaux par le biais d'un observatoire citoyen de l'eau, exploiter par ailleurs les données accumulées au fil des années par l'université de Rennes I sur les forages de Plœmeur (Loyan en particulier) ◆ Prédire : Affiner les modélisations réalisées sur le territoire pour déterminer les équilibres possibles entre qualité et quantité (mission Université de Rennes 1 /CNRS, financement Interreg) ; développer une modélisation plus fine duplicable sur le reste du territoire et permettant de dégager des tendances plus locales en ciblant plus précisément l'impact d'une mise en exploitation du forage sur le milieu, élaborer un outil prédictif des impacts sécheresse sur le territoire. ◆ Agir : Au regard des modélisations et en lien avec les services pilotes de l'agglomération (mission résilience et DEA tout particulièrement), adapter le Plan de Résilience Eau et engager les actions nécessaires à l'échelle de l'agglomération pour un renforcement des mesures en matière de sobriété pour davantage de résilience du Territoire (communication, prévention, économie d'eau...). <p>MOTS CLÉS : efficacité, innovation, anticipation, aquifère</p>	<p>Mesure 46 programme Explore 2</p> <p>Mesure 49 programme de recherche, politique intégrée de l'eau</p> <p>Mesure 52 outil prédictif sécheresse</p>

OBJECTIF 3.1



Informez sur les enjeux de gestion et de préservation des ressources en eau et accompagnez les économies d'eau pour tous les acteurs



N°	LIBELLE ACTION	LIEN avec PLAN EAU Etat
3.1.1	<p>Sensibiliser les usagers aux économies d'eau et à la préservation de la ressource en eau</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ En élaborant une stratégie de communication permettant de disposer de supports adaptés aux cibles (grand public, enfants, professionnels du tourisme, agriculteurs, industriels...), pédagogiques (visuels) et variés (réseaux sociaux, site internet de Lorient Agglomération, campagnes d'affichage 4x3 avant chaque été, expositions itinérantes, magazine de l'agglomération, facture d'eau...) sur les thématiques : grand cycle de l'eau/hydrologie/contexte local, économies d'eau – éco gestes et Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP) afin de proposer aux usagers des solutions concrètes de gestion des eaux pluviales à la parcelle faciles à mettre en œuvre. ▲ En s'inscrivant dans les axes, voire les supports de communication de la Région Bretagne et de l'Etat en s'inspirant des actions engagées à l'été 2022 sur l'île de Groix. <p>MOTS CLÉS : sobriété, sensibilisation, tous usagers</p>	<p>Mesure 7 Pour tous les usagers</p> <p>Mesure 51 guide national</p>
3.1.2	<p>Mettre en œuvre des actions d'animation autour de la résilience Eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Présentation du retour d'expérience de la gestion de la sécheresse 2022 afin de sensibiliser les différents publics aux enjeux de l'eau pour le territoire de Lorient Agglomération (2022 : en interne à Lorient Agglomération, Comité de Direction, Conférence Des Maires, commission transition écologique, réunion annuelle de la Direction Eau et Assainissement ; 2023 aux volontaires de Lorient Agglomération dans le cadre d'un atelier organisé par la Mission Plan Climat, Risques, Résilience et aux agents d'ALOEN) ; ▲ Accueil à Lorient le 2 juin 2023 du forum annuel du Haut Conseil Breton pour le Climat sur les impacts locaux du changement climatique et la résilience des territoires bretons ; il s'intéressera notamment à la ressource en eau (programmation Mission Plan Climat, Risques, Résilience) ; ▲ Vulgarisation des travaux scientifiques disponibles sur l'état de la ressource en eau locale (travaux de l'université de Rennes 1 et 2) afin de faciliter la prise de conscience des enjeux et favoriser la circulation des connaissances en vue d'amorcer des changements de comportements ; ▲ Organisation de jeux sérieux (type « Trajectoire Eau et Territoire » développé par Rennes 1 – Elias Ganivet) dans les collèges, lycées, administrations publiques, ..., afin de partager une vision globale des enjeux de l'eau ; ▲ Etude de faisabilité pour le déploiement d'un réseau d'acteurs du Plan de Résilience Eau et désignation d'un référent, pour animer le Plan de Résilience Eau, en assurer la mise en œuvre et l'évaluation (lien avec action 1.3.3) ; le cas échéant, mise en œuvre du réseau. ▲ Organisation de défis famille économies d'eau. ▲ Participation à des manifestations afin de sensibiliser le public (Lorient Océans, Festival Interceltique...) sur des stands dédiés aux usagers de l'eau (distribution de gourdes, minuteurs douches, mousseurs, mise en place de fontaines à eau alimentées depuis le réseau public...). ▲ Développement de programmes pédagogiques de sensibilisation des scolaires à l'enjeu de protection des cours d'eau (Ecol'eau Scorff et SeauS Blavet) dans le cadre des contrats de bassins versants, et plus généralement, aux enjeux de l'eau (cycle de l'eau, éducation à la sobriété, préservation des écosystèmes aquatiques). ▲ Accompagnement des projets portés par ALOEN sur la gestion de l'eau (récupération d'eaux de pluie, toilettes sèches, ...). <p>MOTS CLÉS : sobriété, solutions alternatives, sensibilisation, tous usagers, scolaires</p>	<p>Mesure 7 Pour tous les usagers</p> <p>Mesures 50 et 51 outil national + guide national</p> <p>Mesure 8 jeune public</p>

N°	LIBELLE ACTION	LIEN avec PLAN EAU Etat
3.1.5	<p>Accompagner les agriculteurs, vers une réduction de leurs consommations d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Favoriser le développement de cultures plus adaptées moins consommatrices d'eau (lin, chanvre, sarrasin...), dans un contexte de mutation des activités agricoles (de l'élevage vers la culture) et renforcer les actions de sensibilisation aux méthodes agronomiques permettant d'améliorer la capacité de stockage des sols agricoles par le biais de solutions fondées sur la nature (lien avec l'action 4.3.5), ▲ Proposer un accompagnement par la Direction Nature Santé Environnement aux agriculteurs de Groix dans le cadre du contrat de bassin versant du Scorff, afin d'établir un diagnostic sur leurs usages de l'eau et d'étudier avec eux, toute possibilité de diversifier leurs ressources en eau pour couvrir leurs différents usages (mobilisation possible du fonds d'investissement hydraulique agricole pour le financement de leurs investissements et aides des agences de l'eau à la récupération des eaux pluviales). ▲ Développer un programme type ECOD'O pour l'agriculture afin d'accompagner les agriculteurs dans leur gestion quantitative de l'eau et leur permettre de se situer par rapport au système hydrologique local, au territoire, au secteur agroalimentaire afin de faire évoluer leurs pratiques (choix cultureaux, techniques, irrigation) en cohérence avec la demande des consommateurs (lien avec Projet Alimentaire Territorial). <p>Tout en anticipant les reports des consommations des éleveurs vers le réseau public d'eau potable pour l'abreuvement des animaux, en cas de limitation de la disponibilité des eaux souterraines (forages).</p> <p>MOTS CLÉS : sobriété, solutions alternatives, agriculture</p>	Mesures 4, 19 et 21
3.1.6	<p>Accompagner les Collectivités, vers une réduction de leurs consommations d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ A l'instar des Conventions de Conseil en Energie Partagée, proposer aux communes membres de Lorient Agglomération, un accompagnement sur le volet Eau, afin de développer des actions visant à la sobriété et à la recherche de solutions alternatives à l'usage de l'eau potable. ▲ Mettre en œuvre des actions de sobriété (installation de réducteurs de pression, paillage, goutte à goutte, mise en œuvre de compteurs télérelevés avec logiciel de suivi des consommations, choix d'espèces végétales plantées...) et des solutions alternatives à l'usage de l'eau potable (réutilisation des eaux usées traitées pour des usages de lavage/WC, arrosages, installation de toilettes sèches, etc ...) sur le patrimoine bâti de Lorient Agglomération, à titre d'exemplarité, s'inspirant de la démarche Climat Air Energie ; déployer des fontaines à eau sur le réseau d'eau interne aux bâtiments de Lorient Agglomération ; rechercher des solutions pour l'arrosage des golfs propriétés de Lorient Agglomération. ▲ Accompagner les communes qui souhaiteraient s'engager dans des démarches similaires. <p>MOTS CLÉS : sobriété, solutions alternatives, collectivités</p>	<p>Mesures 3 bâtiments neufs</p> <p>Mesure 5 Etat.</p>

OBJECTIF 3.2



Développer une tarification incitative et délivrer un service de qualité à un coût économiquement acceptable



N°	LIBELLE ACTION	LIEN avec PLAN EAU Etat
3.2.1	<p>Renforcer la tarification progressive existante pour davantage responsabiliser les consommateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Au premier semestre 2023, engager un nouveau travail sur la structuration tarifaire et convergence des prix de l'eau et de l'assainissement, en mobilisant un groupe d'élus ; distinguer éventuellement des catégories d'usagers. Définir le cas échéant, de nouvelles grilles tarifaires. ▲ Mettre en œuvre un dispositif d'accompagnement des particuliers en difficultés pour le paiement de leurs factures d'eau (chèques eau et assainissement) ou équivalent. <p>MOTS CLÉS : sobriété, tarification, tous usagers</p>	Mesures 42 et 43
3.2.2	<p>Maîtriser l'évolution des tarifs en matière d'eau et d'assainissement pour les usagers</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Limiter l'impact énergétique des équipements ou activités de la Direction Eau et Assainissement (DEA) sur l'environnement et limiter les augmentations tarifaires pour les usagers compte tenu des hausses de prix conjoncturelles de l'électricité et des carburants notamment, afin de délivrer un service (eau et assainissement) à un coût économique acceptable ; <p>Poursuivre dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Résilience Energie, les réflexions et actions visant à la sobriété et efficacité énergétiques des équipements de la DEA et à la production d'énergie renouvelables :</p> <ul style="list-style-type: none"> Optimisations des process techniques gains en matière d'énergie et de réactifs et renouvellement des équipements au profit d'équipements moins énergivores ; Automatisation de l'alimentation des appareils électriques (lumières, ordinateurs...) <p>Développement des énergies renouvelables pour alimenter les sites de la DEA (installation de panneaux photovoltaïques avec autoconsommation, pose de turbine en sortie de station d'épuration par exemple) ;</p> <p>Choix de véhicules propres et limitation de la flotte de véhicules en optimisant les mutualisations de véhicules ;</p> <p>Suivi des engagements contractuels des prestataires de la DEA en matière de limitation des dépenses énergétiques sur les équipements exploités (notamment respect des performances contractualisées dans les marchés d'exploitation des services d'assainissement de Lorient/Larmor-Plage et Plœmeur).</p> <p>Tendre vers une démarche ISO 50001 pour les sites de la DEA ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Rechercher des matériaux disponibles localement à des fins de réutilisation en remblai de tranchée lorsque possible. <p>MOTS CLÉS : sobriété, efficacité, solutions alternatives, énergie, tarification, DEA</p>	
3.2.3	<p>Proposer aux élus communautaires de réviser les règlements des services d'eau et d'assainissement afin de restreindre les conditions d'octroi de dégrèvements pour fuite aux seuls cas présentés par la loi Warsmann, afin de davantage responsabiliser les usagers.</p> <p>MOTS CLÉS : sobriété, tarification, DEA</p>	DEA
3.2.4	<p>Rechercher des financements pour accompagner les programmes d'études et travaux en lien avec le Plan de Résilience Eau (accord de programmation signé avec Agence de l'Eau en 2022, Dotation de Soutien à l'Investissement Local sollicitée quand possible, notamment si lien avec transition énergétique ou DSIL exceptionnel), fonds vert, appels à projet Agence de l'Eau 2023) et mobiliser les conditions d'emprunts les plus favorables (Aquaprêts Banque des Territoires).</p> <p>MOTS CLÉS : tarification, financements, collectivités</p>	Mesures 38, 39 AELB, Mesure 41 Banque des Territoires

OBJECTIF 3.3



Mieux mesurer les consommations et économies d'eau des usagers



N°	LIBELLE ACTION	LIEN avec PLAN EAU Etat
3.3.1	<p>Alerter systématiquement les usagers en cas de constat de consommations anormales suite à un relevé de compteur. Poursuivre les communications systématiques (par courrier) auprès des usagers en cas de forte consommation décelée lors des relevés de compteurs annuelles afin qu'ils puissent procéder à des recherches et réparations de fuites, le cas échéant.</p> <p>MOTS CLÉS : efficacité, mesure, tous usagers</p>	
3.3.2	<p>Développer des outils de relève à distance (télérelève ou radiorelève) des compteurs d'eau afin de mieux connaître les consommations des usagers et de les alerter au plus tôt de toute consommation anormale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Organiser le suivi des données collectées par le biais de relevés à distance et leur traitement par les services d'eau (compteurs communicants radio-relevés à Groix et dans les bâtiments où ces systèmes sont déployés) ; ◆ Mettre en œuvre des projets expérimentaux de télérelève sur des équipements communaux avant d'envisager toute généralisation du système (conventionnement de Lorient Agglomération avec la ville de Lorient et avec celle de Quéven pour le suivi des consommations des équipements publics en installation des modules de télérelève sur les compteurs d'eau - appel à projet porté par la Direction Numérique et Territoire Intelligent, Territoire Intelligent et Durable) ; ◆ Déployer les outils de relève à distance, a minima chez les gros consommateurs <p>MOTS CLÉS : efficacité, mesure, tous usagers, collectivités</p>	Mesure 12 télérelève prélèvements importants

OBJECTIF 4.1



Sécuriser l'approvisionnement en eau potable



N°	LIBELLE ACTION	LIEN avec PLAN EAU Etat
4.1.1	<p>Limitier les pertes en eau sur les installations publiques pour préserver les ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Etudier et mettre en œuvre toute réduction de pression sur les réseaux de distribution, à l'instar de la gestion réalisée à Groix en 2022 (réduction de la pression de 1 bar et mesures de restrictions des usages, ayant conduit en août 2022 à 21% de consommation économisée) en complétant au besoin les infrastructures avec des stabilisateurs de pression et des capteurs de pression ; ▲ Réaliser des recherches de fuites régulières sur les réseaux d'eau potable, en renforçant les outils de sectorisation des réseaux et la télégestion associée, afin de mieux connaître le fonctionnement des réseaux et détecter d'éventuelles fuites ; ▲ Développer les outils nomades et/ou passerelle informatique avec les exploitants afin de faire remonter les fuites et casses dans le Système d'Information Géographique pour faciliter la programmation de travaux de renouvellement ; ▲ Renforcer les opérations de renouvellement des réseaux eau potable (objectif 1,15% du linéaire de réseaux d'eau potable renouvelé/an) ; ▲ Améliorer les rendements hydrauliques des usines de production d'eau potable en modifiant les process au besoin ; établir des bilans réguliers des rendements hydrauliques des usines d'eau et évaluer les potentiels d'économies d'eau supplémentaires. <p>MOTS CLÉS : sobriété, patrimoine, DEA</p>	Mesure 14
4.1.2	<p>Déployer des solutions d'urgence en cas de crise au sein de Lorient Agglomération</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Définir un plan de gestion de crise en cas de rupture d'alimentation en eau par secteur de distribution, dont l'étude des points suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour des scénarii de gestion de crise élaborés dans le cadre du schéma directeur eau potable de 2016 et participation à l'élaboration du schéma départemental avec les autres producteurs d'eau du département ; • Croiser le Plan de Résilience Eau et le Plan de Résilience Energie ; • Livraison / stockage de bouteilles d'eau ; identification des fournisseurs d'eau embouteillée et lieux de stockage potentiels sur les différents secteurs exploités (expérience 2022 à Groix) ; ▲ Etude / Organisation de tours d'eau à l'échelle du territoire (expérience 2022 à Groix) ; ▲ Etude des moyens de réalimentation des retenues d'eau (Groix 2022) ; ▲ Anticiper les délestages électriques <p>Elaboration du plan de continuité d'activité en cas de délestage (décembre 2022) et mise à jour.</p> <p>MOTS CLÉS : solutions alternatives, crise, continuité de service</p>	
4.1.3	<p>Anticiper l'élévation du niveau de la mer</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Protéger les installations des services d'eau et d'assainissement contre les inondations ou submersions (contraintes à intégrer à la conception de tout nouvel ouvrage, surélévation d'installations existantes). ▲ Etudier l'impact de l'élévation du niveau de la mer sur les prises d'eau destinées à la production d'eau potable, avec éventuellement l'accompagnement des scientifiques de Rennes 1 (dans le cadre du programme Blue Transition) et programmer le cas échéant leur déplacement (ressources superficielles). <p>MOTS CLÉS : inondations, submersion, patrimoine, continuité de service</p>	

OBJECTIF 4.2



Promouvoir l'utilisation des eaux non conventionnelles ou eau de mer



N°	LIBELLE ACTION	LIEN avec PLAN EAU Etat
4.2.1	<p>Valoriser l'utilisation d'eaux d'anciennes carrières ou retenues</p> <p>▲ Faire modifier pour Groix le comblement de 3 retenues d'eau inscrit dans l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique des périmètres de protection des forages et étudier avec les agriculteurs de l'île, la commune et le Service Départemental d'Incendie et de Secours la possibilité de valoriser l'usage de ces retenues.</p> <p>MOTS CLÉS : solutions alternatives, retenues, Groix</p>	
4.2.2	<p>Valoriser la ressource eau de mer</p> <p>▲ Reconstruire une unité de traitement d'eau de mer au port de pêche de Lorient Keroman, pour les usages des mareyeurs (maîtrise d'ouvrage déléguée du Syndicat Mixte du Port de pêche de Lorient Keroman à Lorient Agglomération).</p> <p>▲ Etablir le rapport de retour d'expérience de la mise en place de dessalement d'eau de mer en 2022 à Groix en période de crise sécheresse, et étudier la faisabilité de l'installation d'un pompage d'eau de mer en pied de barrage et l'opportunité de louer ou d'acheter une unité de dessalement.</p> <p>MOTS CLÉS : solutions alternatives, eau de mer</p>	
4.2.3	<p>Réutiliser les eaux usées traitées</p> <p>▲ Développer dans le cadre du programme ECOD'03, piloté par la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Morbihan en lien avec les services de l'Etat (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Direction Départementale de la Protection des Populations, Agence Régionale de Santé), l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région Bretagne, des boucles locales de réutilisation d'eaux usées traitées issues de stations d'épuration publiques ou privées pour couvrir des usages d'acteurs économiques, des professions agricoles ou des collectivités.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude d'opportunité en lien avec le programme ECOD'0 (2022-2023) ; • Mise en œuvre de projets de Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) à partir des stations qui auront été ciblées comme présentant un potentiel pour la REUT (usages irrigation, arrosage espaces verts, défense incendie, hydrocurage de réseaux, nettoyages voiries/bâtiments/véhicules, refroidissement, processus de construction...) – à partir de 2024 <p>▲ Mettre en œuvre un projet de réutilisation des eaux usées traitées de la station d'épuration de Plœmeur à des fins d'arrosage du golf de Plœmeur voire d'autres usages à identifier dans un rayon de 3 km autour de la station d'épuration (2023-2025).</p> <p>MOTS CLÉS : solutions alternatives, REUT</p>	Mesures 15, 16, 17 et 18 REUT
4.2.4	<p>Recycler les eaux dans les process industriels (y compris usines de production d'eau potable et eaux de rinçage des réseaux d'eau potable) :</p> <p>▲ Diffuser le guide des bonnes pratiques réalisé dans le cadre d'ECOD'0 (lien avec action 3.1.4)</p> <p>▲ Récupérer les eaux de purge des réseaux d'eau potable et la mettre à disposition des communes (expérimentation SAUR sur la commune de Plœmeur).</p> <p>MOTS CLÉS : solutions alternatives, recyclage</p>	

N°	LIBELLE ACTION	LIEN avec PLAN EAU Etat
4.2.5	<p>Valoriser les Eaux Pluviales (usages ciblés : arrosage, nettoyage urbain, toilettes et défense incendie)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Inciter par le biais des PLU, la récupération d'eaux pluviales et son utilisation en tant que ressource alternative à l'eau potable pour les usages autorisés, dans tout nouveau projet de construction ou d'aménagement ; ▲ Contrôler ces installations afin de garantir la disconnexion des systèmes d'alimentation (eaux pluviales / eau potable) ; ▲ Développer les dispositifs de comptage sur les rejets d'eaux usées. <p>MOTS CLÉS : solutions alternatives, eaux pluviales, mesure</p>	
4.2.6	<p>Etudier l'opportunité et la pertinence de créer de petites réserves collinaires (10 à 20 000 m³ maximum) et leurs impacts, pour les besoins de l'agriculture légumière et le maraichage avec prélèvement l'hiver et hors milieu humide ; en compensation de cette disposition, obliger les agriculteurs à faire évoluer leurs pratiques d'irrigation avec des dispositifs de goutte à goutte par exemple.</p> <p>MOTS CLÉS : solutions alternatives, agriculture, stockage</p>	

OBJECTIF 4.3



Favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols afin de lutter contre les inondations, l'érosion des sols et de réguler la recharge des nappes phréatiques



N°	LIBELLE ACTION	LIEN avec PLAN EAU Etat
4.3.1	<p>Etablir le schéma directeur eaux pluviales à l'échelle des 25 communes de Lorient Agglomération incitant notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ l'infiltration des eaux pluviales et leur gestion par des techniques alternatives au tout tuyau, ▲ la gestion à la parcelle des eaux pluviales de tout nouveau projet d'aménagement, ▲ la déconnexion des eaux pluviales des infrastructures et bâtis existants du système de collecte public, a fortiori sur les secteurs très sensibles aux inondations, ▲ la limitation de l'imperméabilisation des sols voire à la désimperméabilisation de zones, ▲ l'optimisation de l'entretien des ouvrages existants (réseaux, ouvrages de régulation), de façon à tendre vers le zéro rejet pour les nouveaux projets et à améliorer la qualité des eaux qui regagnent le milieu naturel. <p>MOTS CLÉS : efficacité, eaux pluviales, qualité, coopération, solutions alternatives</p>	<p>Mesure 31 aides renaturation désimperméabilisation</p>
4.3.2	<p>Permettre l'infiltration des eaux pluviales, notamment pour retrouver le cycle de l'eau en ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Limiter l'imperméabilisation des sols dans tous les projets de voirie ; ▲ Généraliser les actions sur l'existant via des désimperméabilisations massives (cours d'écoles, coeurs d'îlots, parking/esplanades, places publiques, rues piétonnes...) intégrant la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales et mettant en avant les principes de « Ville éponge » ; réaliser des études urbaines couplées à des études eaux pluviales afin de trouver les outils adéquats pour permettre une urbanisation intégrant cet enjeu majeur de l'eau dans l'adaptation ; ▲ Encourager la déconnexion progressive des parcelles privées du réseau publique d'eaux pluviales ; ▲ Développer les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales tant sur les espaces publics que privés (individuels ou collectifs), en zone urbaine et en zone rurale (créations de noues, chaussées drainantes...) sur bâtis ou infrastructures ; ▲ Faire la promotion de chantiers exemplaires de mise en œuvre de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales et d'opérations de désimperméabilisation (parking de covoiturage à Kerchopine à Cléguer, aménagements avenue de la Marne à Lorient) afin de développer ces initiatives. ▲ Revégétaliser massivement les espaces publics (trame verte et brune, renaturer autour de la trame bleue), notamment en ville afin de recréer des îlots de fraîcheur et ce, en lien avec les aménageurs. ▲ Accompagner les maîtres d'ouvrage de Zones d'Aménagement Concerté, permis d'aménager, permis de construire, afin que les enjeux de l'eau soient vraiment mis en œuvre au niveau opérationnel ; les dérogations devront rester exceptionnelles et non la règle. <p>MOTS CLÉS : efficacité, eaux pluviales, solutions alternatives, aménageurs, collectivités</p>	<p>Mesure 31 aides fonds vert</p> <p>Mesure 22 recharge aquifères</p>

N°	LIBELLE ACTION	LIEN avec PLAN EAU Etat
4.3.3	<p>Améliorer la qualité des eaux pluviales rejetées dans le milieu naturel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ en mettant en place un entretien alternatif des fossés et des cours d'eau, ▲ en entretenant les réseaux et ouvrages de gestion des eaux pluviales ; ▲ en mettant en place des solutions de traitement des eaux pluviales (bassins de rétention plantés), ▲ en expérimentant l'installation de filets pour retenir les macro-déchets en sortie de certains exutoires, ▲ en développant des structures d'infiltrations pour limiter le chargement des cours d'eau en matières en suspension. <p>MOTS CLÉS : qualité rejets, eaux pluviales, patrimoine</p>	
4.3.4	<p>Protéger les milieux naturels et améliorer les capacités de recharge des nappes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Renforcer la protection des zones humides dans les Plans Locaux d'Urbanisme, en limitant la destruction même dans le cadre de mesures compensatoires. ▲ Renaturer les cours d'eau, restaurer les zones humides riveraines et les zones humides cultivées pour favoriser le stockage de l'eau à la parcelle et limiter les étiages estivaux ; inclure notamment la suppression des busages sur cours d'eau ou fossé dès que c'est possible, pour favoriser le stockage, et lutter contre les à-coups hydrauliques. ▲ Compléter les programmes d'actions milieux aquatiques sur différents volets, notamment dans le cadre de Contrats Territoriaux de Bassins Versants : <ul style="list-style-type: none"> • Restaurer les têtes de bassin versants (linéaire représentant 70 à 80% des bassins versants et 50 à 70% du potentiel d'alimentation en eau potable d'un cours d'eau) ; • Elaborer un programme d'action sur les plans d'eau : un plan d'eau = 0,5L d'évaporation par seconde sur un ha l'été ; réaliser un travail de priorisation pour caractériser les plans d'eau à usage eau potable ou réserve incendie, des plans d'eau à usage paysager ou récréatif (Pour Mémoire, sur le bassin versant du Scorff, plus de 1000 plans d'eau référencés) ; • Mettre en œuvre une stratégie foncière pour faciliter la mise en œuvre des opérations de restauration des milieux aquatiques dans des secteurs à enjeux forts (stratégie validée dans les Contrats Territoriaux de Bassin Versant Scorff et Blavet) ; • Globalement, soutenir, développer, renforcer les mesures de rétention de l'eau s'appuyant sur des solutions fondées sur la nature. ▲ Privilégier l'amendement organique des sols agricoles à partir des boues de stations d'épuration afin d'améliorer la capacité d'infiltration des sols et dans une recherche d'économie circulaire ; actualiser les plans d'épandages dont Lorient Agglomération est maître d'ouvrage. <p>MOTS CLÉS : efficacité, milieux, ruissellement, génie écologique</p>	<p>Mesure 20 financement préservation zone humide</p> <p>Mesure 22 recharge aquifère</p>
4.3.5	<p>Faire évoluer les pratiques agricoles pour préserver la ressource en eau ; renforcer les dispositifs d'accompagnement à l'agro-écologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Développer les haies bocagères ; ▲ Poursuivre la création de talus anti-érosifs et la protection du bocage existant via le programme Breizh bocage et les stratégies bocagères du Blavet et du Scorff afin de limiter les effets du ruissellement, favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols et limiter l'évapotranspiration ; ▲ Favoriser la conservation des sols et mettre en place une couverture permanente des sols ; ▲ Accompagner les mesures agro-environnementales par des aides financières ; ▲ Mettre en place des actions d'animation pour accompagner ces transitions (lien avec l'action 3.1.5). <p>MOTS CLÉS : efficacité, qualité, ruissellement, bocage</p>	<p>Mesure 45 aides</p>

OBJECTIF 5.1



Diversifier les ressources pour l'alimentation en eau potable



N°	LIBELLE ACTION	LIEN avec PLAN EAU Etat
5.1.1	<p>Protéger les captages destinés à la production d'eau potable et leurs aires d'alimentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Engager l'instruction des périmètres de protection des captages qui le nécessitent, soit parce qu'inexistants (Kerpicaud Bubry, Saint Mathieu Guidel), soit parce que la Déclaration d'Utilité Publique instaurant ces périmètres est ancienne (Mané Bail Plouay) et finaliser la procédure en cours à Groix (indemnisation des propriétaires et exploitants) ; ◆ Mettre en œuvre une stratégie foncière pour préserver les périmètres de captage d'eau potable (opportunités d'acquisition, maîtrise des usages, opportunités de boisements) ; ◆ Exploiter les boisements dont Lorient Agglomération est propriétaire dans les périmètres de protection des captages par le biais de conventionnements avec l'ONF ou autres prestataires ; ◆ Préserver les aires d'alimentation de captages (souterrains et superficiels), comme initié sur le captage prioritaire de Dézinio à Languidic : <ul style="list-style-type: none"> • Faire évoluer les pratiques culturales dans ces zones sensibles, restaurer les cours d'eau ou zones humides et développer les actions Breizh bocage dans le cadre des Contrats Territoriaux de Bassins Versants ; • Conclure une charte avec les agriculteurs concernés et en suivre l'application (à l'instar des bilans annuels réalisés sur les périmètres de protection des forages de Kermadoye à Plœmeur et charte élaborée sur Languidic). • Remettre en service les captages fermés pour raison de dégradation de la qualité de l'eau (Mané Her à Brandérian, Roscouëdo à Inguiniel) lorsque possible. ◆ Préserver la qualité des forages destinés à la production d'eau potable proches du littoral en définissant des seuils d'exploitation pour ces forages afin d'éviter les remontées de chlorures (Groix, Plœmeur, Port-Louis), dans les eaux prélevées. ◆ Contribuer à l'élaboration à l'échelle départementale d'un nouveau protocole d'indemnisation des propriétaires et exploitants de parcelles incluses dans les périmètres de protection des forages. <p>MOTS CLÉS : efficacité, qualité, eau potable, captages</p>	<p>Mesure 45 aides</p> <p>Mesures 24 et 27 soutien profession agricole</p> <p>Mesures 25 et 26 produits phyto-sanitaires</p> <p>Mesures 45 et 30 aides</p> <p>Mesure 32 redynamisation filière génie écologique</p>
5.1.2	<p>◆ Réaliser les Plan de Gestion de la sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) de tous les systèmes ressource / production / distribution d'eau potable du territoire de Lorient Agglomération conformément à la réglementation et sur le modèle de l'expérimentation menée à Bubry (2022-2023).</p> <p>MOTS CLÉS : efficacité, qualité, patrimoine, eau potable, PGSSE</p>	<p>Mesure 23</p>
5.1.3	<p>Réaliser des travaux sur les installations de production d'eau potable pour en accroître les performances et adapter les filières à l'évolution des eaux prélevées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Réhabiliter l'usine de production d'eau potable de Beg Minio à Plœmeur (2023-2025). ◆ Lancer une étude de faisabilité de mise en œuvre de traitement des métabolites pertinents ou autres micropolluants sur les filières qui en sont dépourvues (Beg Minio à Plœmeur, Bubry, Plouay, Port-Louis, Languidic notamment) afin d'éviter les fermetures de ces forages et anticiper les évolutions réglementaires en termes de normes sur certains paramètres (métabolites de pesticides notamment). ◆ Mettre en service les forages de Guidel en créant une unité de traitement d'eau à Ker-groise. <p>Réaliser les travaux de nettoyage sur les forages de Plœmeur et de Languidic afin d'optimiser leurs capacités (réalésage) et procéder à des audits/diagnostics des forages sur les sites de Groix, Bubry, Mané Bail, Guidel.</p> <p>MOTS CLÉS : efficacité, qualité, patrimoine</p>	<p>Mesures 25 et 26 limitation des usages de produits phyto-sanitaires</p> <p>Mesures 28 pesticides</p>

OBJECTIF 5.2



limiter les surcharges hydrauliques de réseaux d'assainissement et préserver le milieu récepteur



N°	LIBELLE ACTION	LIEN avec PLAN EAU Etat
5.2.1	<p>Investiguer sur les réseaux d'eaux usées de façon à adapter les programmes de renouvellement des réseaux sur le modèle de l'expérimentation menée sur le bassin versant du poste de relevage du Stole à Plœmeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Identifier les dysfonctionnements et anomalies à l'origine des eaux claires parasites d'infiltration et de ressuyage et des eaux claires parasites de captage. ◆ Etablir un rapport identifiant toutes les anomalies ainsi que la liste des travaux et contrôles à réaliser et chiffrer le coût de ces travaux (programme établi pour une 1^{ère} phase de réduction des eaux parasites). ◆ Réaliser une seconde campagne d'investigations de terrain après travaux afin d'évaluer les résultats obtenus en matière de réduction des eaux claires parasites et compléter le diagnostic initial pour identifier les travaux complémentaires à réaliser en 2^{ème} phase de travaux. ◆ Analyser à partir des données d'autosurveillance les résultats obtenus après la seconde phase de travaux et procéder à une restitution chiffrée. <p>MOTS CLÉS : efficacité, qualité, assainissement, patrimoine, réseaux</p>	
5.2.2	<p>Renforcer les opérations de renouvellement des réseaux d'assainissement avec un objectif de 1,15% du linéaire de réseaux d'eaux usées renouvelé/an, en priorisant selon les secteurs identifiés via l'action 5.2.1.</p> <p>MOTS CLÉS : efficacité, qualité, assainissement, patrimoine, réseaux</p>	
5.2.3	<p>Réaliser des diagnostics et des contrôles des branchements eaux usées et eaux pluviales puis inciter les particuliers à se mettre aux normes en cas de non conformité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mettre en œuvre un suivi des non conformités et appliquer les pénalités prévues par le règlement du service assainissement le cas échéant ; ◆ Etudier la possibilité d'accompagner les usagers dans la mise en conformité de leur branchement d'assainissement (notamment les branchements drainants) par le biais d'une convention de mandat conclue par Lorient Agglomération avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne leur permettant de bénéficier de subventions (50% pour travaux de mise en conformité de la partie privative des branchements). <p>MOTS CLÉS : efficacité, qualité, assainissement, patrimoine, branchements</p>	
5.2.4	<p>Améliorer la performance des filières de traitement des eaux usées notamment en cas de surcharge hydraulique (travaux sur la station d'épuration de Plœmeur et équiper les systèmes d'assainissement d'outils développant de l'intelligence artificielle pour mieux gérer ces épisodes.</p> <p>MOTS CLÉS : efficacité, qualité, assainissement, patrimoine, performances épuratoires</p>	Mesure 29 Aides
5.2.5	<p>Favoriser l'assainissement non collectif quand les sols le permettent et garantir les performances des installations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Sensibiliser les communes au respect des zonages d'assainissement annexés aux PLU, afin de limiter le développement des réseaux de collecte d'eaux usées dans les zones propices à l'assainissement non collectif. ◆ Mettre en œuvre un suivi des non conformités des installations d'assainissement non collectif et appliquer les pénalités prévues par le règlement du service assainissement non collectif - le cas échéant ; ◆ Accompagner les usagers dans la mise en conformité de leur installation, par des conseils techniques, voire par des aides financières si des programmes de réhabilitations groupées en lien avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne sont possibles. <p>MOTS CLÉS : efficacité, solutions alternatives, qualité, assainissement non collectif</p>	

**LORIENT AGGLOMÉRATION**

Esplanade du Péristyle
CS 20001
56314 LORIENT CEDEX
Tél 02 90 74 71 00

SITE INTERNET

www.lorient-agglo.bzh

COURRIEL

contact@agglo-orient.fr

EDITION

juin 2023

Directeur de la publication :

Président de Lorient Agglomération

Coordination éditoriale :

équipe de direction générale
et direction de la communication

Photographies :

Photos p12 : H. COHONNER

Conception graphique, maquette, suivi :

Karbone Studio // Jean-Marc Le Port

Impression :

Sur papier recyclé

